

Le Scot

RETOUR SUR LE FORUM DE LANCEMENT DU SCOT



Vendredi 12 mai 2017, plus de 80 élus du territoire étaient réunis au Mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Eglises, à l'invitation de Stéphane MARTINELLI, dans le cadre du forum de lancement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Chaumont.

LA PLANIFICATION COMME OUTIL DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Après un rappel par Stéphane MARTINELLI des missions du Pays de Chaumont, et en particulier sa compétence d'élaboration du SCoT, Christine GUILLEMY, Présidente de la communauté d'agglomération, Bernard GUY, Président de la Communauté de Communes Meuse Rognon et Patrice CLOSS, Vice-Président de la Communauté de Communes des Trois Forêts, ont présenté les démarches de planification en cours ou à venir sur leurs territoires respectifs et on insisté sur l'importance pour le territoire de se structurer et de travailler ensemble pour se positionner et gagner en visibilité au sein de la région Grand Est mais aussi depuis les régions Ile-de-France et Bourgogne Franche-Comté.

L'INDISPENSABLE MOBILISATION DES ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Jean-Pierre ABEL, Président du SCoT de la région Troyenne, a apporté un message volontariste et fédérateur aux élus présents. A l'image de la démarche initiée par Troyes, le SCoT doit être un espace d'échange entre les élus au service du développement et de l'aménagement du territoire. Le SCoT de la région Troyenne entre aujourd'hui en révision, son périmètre se voit largement modifié, devenant à terme limitrophe. La matinée s'est achevée par 4 ateliers techniques relatifs au Développement économique et commercial, Environnement Eau Energie, Habitat et aménagement des bourgs, mobilité et accès aux services.

UNE INGÉNIEURIE RICHE, MOBILISÉE POUR LE PROJET

Les deux bureaux d'études recrutés par le Pays de Chaumont (Urbicand et Ateliers des Territoires) ont pour mission d'accompagner dès à présent le territoire dans l'élaboration de ce document stratégique permettant aux élus d'affirmer un projet de territoire, de développement et d'aménagement sur les 20 prochaines années. L'ingénierie territoriale sera également mobilisée aux différentes phases du SCoT, apportant des connaissances fines du territoire et des enjeux qui en découlent.

L'actualité

BIENVENUE À ÉLODIE

J'ai rejoint le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont récemment et c'est avec beaucoup de plaisir et d'attachement pour notre territoire que je vais, grâce à mes missions, contribuer à son développement.



Originaire de Haute-Marne, j'ai pu découvrir dès mon plus jeune âge, les richesses de notre département. C'est en grandissant que j'ai eu envie de contribuer à son développement, je me suis, alors orientée vers une maîtrise en Tourisme et Développement en Ariège dans les Pyrénées.

Puis après des expériences dans l'accompagnement, l'animation et le développement aux côtés des commerçants chaumontais, des créateurs d'entreprise et des structures associatives, j'intègre le Pays de Chaumont pour y apporter mon énergie et mon envie de faire vivre et valoriser ce territoire.

Je reste persuadée que c'est en mettant en avant des initiatives locales, et en fédérant les acteurs que nous arriverons à développer notre patrimoine. La mise en tourisme de ce dernier permettra d'approfondir une identité que nous devons affirmer. Dans nos zones rurales, il est important que chacun s'imprègne de son lieu de vie et en devienne l'ambassadeur, c'est dans ce contexte que nous arriverons à promouvoir et à développer notre existant.

Mes missions au Pays y contribuent largement puisque mon rôle est de mettre en tourisme le territoire du Pays de Chaumont en développant des actions partenariales et en animant les deux réseaux que nous gérons « Petites Cités de Caractère » et « Bistrot de Pays ».



Syndicat Mixte du Pays de Chaumont
4, bis avenue du Souvenir Français
52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 31 67 37

Directeur de publication : Stéphane MARTINELLI
Crédits photo : Richard PELLETIER, Ville de Chaumont,
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont, Eric GIRARDOT, CRT, PCC
Conception / Réalisation P&P STUDIO (France) • contact@pepestudio.fr



LE PAYS DE CHAUMONT SE LANCE DANS UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La parole à Patrice Voirin, délégué syndical au Pays de Chaumont, Vice-Président de l'Agglomération chargé de la santé, médecin de profession à Froncles, signataire du Contrat Local de Santé du Bassin de Joinville le 31 janvier dernier.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les contrats locaux de santé sont des outils de territorialisation de la politique de santé qui déclinent les priorités du projet régional de santé au niveau local en tenant compte des besoins identifiés sur leur périmètre d'intervention.

POURQUOI UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Un CLS vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, avec l'objectif d'améliorer pour tous les habitants d'un territoire, et notamment les plus fragiles, l'accès à une offre de soins adaptée.

La mise en œuvre du dispositif permet de mieux coordonner les politiques de santé et de développer des actions adaptées sur le territoire.

QUELS SONT LES THÈMES QUI PEUVENT ÊTRE ABORDÉS DANS UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Dans le Contrat Local de Santé du Pays de Chaumont, les travaux qui seront menés en partenariat avec les acteurs du territoire aboutiront à la rédaction de fiches-actions visant à améliorer l'état de santé des habitants du territoire.

A titre d'exemple le CLS de Joinville s'organise autour de 5 axes stratégiques :

- Favoriser le recours aux soins et services de santé (consultations avancées de spécialistes en addictologie...),
- Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé (programmes seniors, activité physique adaptée et nutrition, ...),
- Améliorer l'environnement de vie,
- Soutenir la parentalité dans une vision de promotion de la santé (ateliers collectifs parentalité et maternité...)
- Améliorer la coordination des acteurs.

 /paysdechaumont

www.payschaumont.com

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



La lettre

2^{ème} édition



L'édito

Après une année 2016 durant laquelle nous avons concentré nos efforts sur la mise en place et l'organisation des différentes missions du Syndicat Mixte, 2017 est résolument une année opérationnelle, illustrée dernièrement par le lancement de l'élaboration de notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), mais également par la signature de la convention LEADER qui nous permet aujourd'hui d'engager le programme sur le territoire.

Suite à une phase de travail méthodologique importante et une procédure de recrutement des bureaux d'études, nous avons souhaité, comme nous nous y étions engagés, associer l'ensemble des élus du territoire au forum de lancement de la démarche, le 12 mai dernier. La mobilisation fut importante et cela nous conforte dans l'idée que nous prenons collectivement en main le devenir de notre territoire. Par ailleurs, le 17 mai, le Président de Région, Philippe RICHERT, nous a fait l'honneur de répondre favorablement à notre invitation de venir signer la première convention LEADER des quinze GAL de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Cette signature lance officiellement le programme LEADER pour notre GAL et nous permet, dès aujourd'hui, d'accompagner des projets de développement du territoire que ce soit en matière de services à la population, d'économie, de tourisme ou de culture.

À ce propos, le Pays s'est engagé sur l'animation et la promotion de marques territoriales. Ainsi des spots de publicité ont été réalisés pour les Bistrots de Pays et les Petites Cités de Caractère. par ailleurs, cet été, le Pays a co-organisé avec les Petites Cités de Caractère de Bourmont, Chateaufvillain et Vignory des marchés de soirée, suivis de sons et lumières projetés sur des bâtiments emblématiques de ces trois cités, qui ont connu un fort succès. Une émission télévisuelle sera entièrement consacrée au territoire du Pays de Chaumont à l'automne et d'autres projets artistiques sont également à l'étude dans les Bistrots pour la saison 2017-2018.

Mais nos travaux ne s'arrêtent pas là. Demain, le Pays de Chaumont et l'Agence Régionale de Santé s'engagent sur l'élaboration d'un Contrat Local de Santé qui doit nous permettre de mieux répondre aux enjeux de santé de notre territoire. Fidèle à notre méthode, l'ensemble des acteurs seront associés à son élaboration et c'est donc ensemble que nous le construirons.



Stéphane Martinelli

PRÉSIDENT

Le Dossier

LE PROGRAMME LEADER EST LANCÉ !

LEADER (acronyme de « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ») est un programme européen de développement rural, intégré au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il permet de soutenir des projets innovants et fédérateurs s'inscrivant dans une stratégie définie par les acteurs du territoire concerné. Il a pour vocation de servir de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des territoires ruraux européens. Les territoires bénéficiant d'un programme Leader sont dénommés GAL, Groupe d'Action Locale. Ils ont été sélectionnés par appel à projet régional au regard de la qualité de la stratégie proposée.

Cette stratégie se décline en 5 fiches actions, auxquelles chaque projet soutenu doit se rattacher. Ces dernières sont présentées de manière succincte ci-après :

INNOVER POUR CRÉER DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET L'INNOVATION

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET VALORISÉ POUR FAVORISER L'ACCUEIL ET LE MAINTIEN DE POPULATIONS

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE MARKETING TERRITORIAL

DÉVELOPPER ET QUALIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE LOCAL

VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL PAR SA MISE EN MOUVEMENT

DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE LOCAL

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COOPÉRATIONS AVEC D'AUTRES TERRITOIRES



Enfance, petite enfance, jeunesse, personnes âgées, santé, services itinérants, commerces de produits locaux...



Savoirs faire du territoire, filières d'excellence, sites touristiques phares, événements culturels identitaires...



Hébergements touristiques, loisirs, itinéraires cyclables, pédestres et équestres, routes thématiques, modernisation des outils touristiques...



Spectacles itinérants, événements autour des ressources créatrices d'identité pour le territoire, initiations aux savoirs faire, manifestations étudiantes, actions culturelles favorisant l'accès à la culture pour tous...



Avec des territoires de proximité (Langres, Ouest Vosgien...), avec des territoires européens (Allemagne, Italie...) et avec des pays hors Union européenne (Madagascar, Etats-Unis)

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

C'est avec la grande fierté d'être le premier territoire des quinze GAL de l'ancienne région Champagne-Ardenne que le 17 mai dernier, Stéphane MARTINELLI, Président du GAL du Pays de Chaumont, a eu le plaisir d'accueillir à Bourmont entre Meuse et Mouzon, Philippe RICHERT, Président du Conseil régional du Grand Est, et Olivier RAPHAEL, Directeur régional de l'Agence de Services et de Paiement, pour signer la convention tripartite qui a permis de lancer officiellement le programme LEADER sur le territoire. En tant qu'autorité de gestion des fonds européens, la Région Grand Est a attribué une enveloppe d'environ 1,4 millions d'euros au Pays de Chaumont pour mettre en œuvre sa stratégie LEADER jusqu'en 2020.



LA PAROLE AUX PORTEURS DE PROJET

Mme France Briot a bénéficié du programme LEADER 2007-2013 pour son installation en maraîchage biologique à Nijon et a accepté de revenir sur son expérience passée.

EN QUELQUES MOTS, POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PROJET ?

Après une démission d'un poste d'employée de bureau/pompiste dans un garage, j'ai suivi une formation horticole à Chevigny (21) et parce que j'ai 2 enfants, dont ma fille Coralie qui m'a donné envie de faire du maraîchage suite aux études qu'elle faisait. Après, c'est le parcours de combattant et cela n'a pas toujours été facile mais grâce au soutien des uns et des autres, j'ai pu m'installer au 1er avril 2011 en maraîchage biologique sur 1 ha de culture plein champs et 480m2 de tunnel et je suis très heureuse d'avoir fait ce choix. Cela serait à refaire je le referais mais beaucoup plus tôt puisque je me suis lancé dans ce projet à l'aune de mes 40 ans.

QUE VOUS A APPORTÉ LEADER EN PLUS DU SOUTIEN FINANCIER ?

J'ai trouvé un soutien moral en plus du financier, l'animatrice étant toujours disponible pour répondre aux questions que l'on se pose parce qu'il ne faut oublier que d'être écouté et conseillé c'est déjà beaucoup...

MALGRÉ LE CÔTÉ ADMINISTRATIF (FORMULAIRE, DEVIS, ETC.), CONSEILLERIEZ-VOUS À D'AUTRES PORTEURS DE PROJET DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE ?

Malgré ce côté « paperasse » que l'on aime bien en France, je conseille à tous les porteurs de projet de frapper à toutes les portes et de déposer les demandes d'aides car aujourd'hui ce n'est pas facile. Il n'y a pas que l'aspect financier, mais bien une aide morale quand on baisse les bras, alors profitez-en !



LE COMITÉ DE PROGRAMMATION, INSTANCE DÉCISIONNELLE

Un comité de programmation, composé de 12 acteurs locaux privés (représentants des secteurs associatifs, entreprises, consulaires...) et 9 publics (élus de communes et communautés de communes), sélectionne les projets éligibles à la stratégie Leader.

Si le projet est éligible, le comité de programmation statue sur l'opportunité de le soutenir. Le projet est donc analysé sur sa qualité notamment au travers des critères de sélection suivants :

- ✓ Caractère innovant de l'opération
- ✓ Caractère pilote de l'opération (spécificités locales, exploitation du potentiel du territoire, secteurs économiques traditionnellement séparés les uns des autres, cohésion sociale)
- ✓ Echelle territoriale du projet (communale / intercommunale / GAL / supra-territoriale)
- ✓ Partenariat (financier, conventionné, public-privé)
- ✓ Prise en compte des priorités transversales de l'Union européenne (emploi, environnement, égalité des chances et TIC)

L'animation du territoire

CONGRÈS DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Les rencontres Nationales des Petites Cités de Caractère® se sont déroulées du 09 au 11 mai dernier. Dans un premier temps, la délégation Petite Cité de Caractère® s'est rendue dans différentes communes reconnues par la marque pour en faire la visite et la découverte patrimoniale et culturelle. La délégation, présidée par Mme Françoise GATEL, issue de toute la France a pu ainsi découvrir les villages haute-marnais de Chateaullain, de Vignory et de Joinville. Jonathan HASELVENDER, responsable de la commission de la commission Culture Tourisme et Patrimoine du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont a pu intervenir et rappeler les différentes actions et engagements du Pays de Chaumont dans ces petites cités. Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont a été cité comme « exemplaire en termes de mise en tourisme de ces petites cités » par les représentants de la Fédération Nationale des Petites Cités de Caractère®.



INTERVIEW DE FRANÇOISE GATEL, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

POURQUOI AVOIR CHOISI LA CHAMPAGNE POUR CES RENCONTRES ?

Depuis 2011, un très beau et très dynamique réseau des Petites Cités de Caractère® se développe en Champagne-Ardenne. Les communes se sont engagées dans des projets importants en s'appuyant sur la charte du réseau national avec des résultats remarquables. Plusieurs actions conduites par le réseau des PCC de Champagne-Ardenne méritent d'être déclinées dans les autres réseaux territoriaux : proposition d'une offre touristique concertée entre les trois Petites Cités de Caractère® du pays de Chaumont. Nous souhaitons vivement faire découvrir ces actions de grande qualité aux autres communes du réseau national car nous avons beaucoup à apprendre du dynamisme des Petites Cités de Caractère® de Champagne-Ardenne.



INTERVIEW DE VÉRONIQUE NICKELS, ADJOINTE EN CHARGE DES ANIMATIONS, DES LOISIRS DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL AU SEIN DE LA VILLE DE CHAUMONT

Depuis quelques mois, la municipalité de Chaumont n'a eu de cesse de mettre tous les talents haut-marnais à l'honneur. Lors de la rencontre des protagonistes de Canal 32 il était évident que nous avions matière à proposer des thématiques sur le bien vivre à Chaumont mais aussi sur toute l'attractivité de notre territoire. Nous devons dire suffisamment fort que nous sommes fiers de notre département !! et cela doit se savoir en France mais aussi à l'étranger. L'émission a permis de mettre en lumière les richesses qui sont les nôtres. « Nous n'avons pas toujours les moyens de mettre en valeur notre beau département et ses atouts. Je souhaite que l'ensemble des haut-marnaises et des haut-marnais s'approprient enfin leurs villages ou villes pour être des ambassadeurs du département. Le Pays de Chaumont refuse de s'endormir ! »



INTERVIEW DE AURORE LAURENT, BAR L'EUROPE À BRICON

« Nous étions ravis de recevoir une chaîne de télévision pour capter quelques images de notre bistrot. Le cameraman est venu chez nous à l'occasion d'une soirée spectacle et il a pu voir que cet endroit était au-delà d'un commerce un lieu de vie et de rassemblement. Même si nous aurions aimé que la vidéo dure plus longtemps et que nos clients apparaissent tous dessus, nous sommes contents de cette action qui a permis de mettre en avant notre bistrot. »

Retrouvez les vidéos en ligne :
- BISTROTS DE PAYS
- PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

